

DÉCHETTERIE MOBILE

Samedi 22 octobre 2022 à 14h00

Déchets acceptés :

- Ferrailles et métaux non ferreux,
- Piles, accumulateurs,
- Déchets de jardin : tontes, feuilles et petits branchages sans sac plastique
- Déchets ménagers spéciaux : peintures, solvants, acides, bases, bombes aérosols issues du bricolage bien vidées, produits phytosanitaires, radiographies,
- Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) : petits appareils électroménagers (PAM), écrans, am-poules, néons et de façon générale tout petit objet contenant un composant électrique ou électronique,
- Cartons, déchets divers, petits mobiliers,
- Capsules Nespresso.

Rue du Moulin à vent - Parking du collège



> **Thorigny-sur-Marne**
Rue du Moulin à Vent (Parking du collège)
Les samedis 8 & 29 avril, 6 mai, 10 & 24 juin, 8 juillet, 9 & 23 septembre, 7 & 21 octobre de 14h à 18h

> **Dampmart**
Rue Michel Place (Parking du gymnase G. Roby)
Les samedis 20 mai & 15 juillet de 14h à 18h

> **Courtry**



Les déchets acceptés

- > Ferrailles et métaux non ferreux,
- > Piles, accumulateurs,
- > Déchets de jardin : tontes, feuilles et petits branchages sans sac plastique,
- > Déchets ménagers spéciaux : peintures

Extrait du règlement

- > La quantité totale journalière déposée est limitée à 1 m³ (2 m³ en cas d'apport de déchets verts).
- > L'accès aux déchetteries (fixes ou mobiles) est strictement réservé aux particuliers

GUICHET UNIQUE

Mairie de Thorigny-sur-Marne
1 rue Gambetta

SUIVEZ NOUS SUR
FACEBOOK

SUIVEZ NOUS SUR
TWITTER

You
are
using
a
browser
that
is
not
supported
by
the
Google